

UN TRAITE DE LA JUSTICE.



E n'est pas tous les jours, ni même tous les ans, qu'il est donné à nos imprimeurs d'éditer un volume de théologie, écrit en bon latin scolastique, et composé par un de nos compatriotes. Depuis les années déjà lointaines où Mgr Paquet commençait à publier les premiers tomes de son remarquable cours de Théologie dogmatique, aucune œuvre d'importance n'a vu le jour parmi

nous sur ce sujet spécial.

Jusqu'à ces derniers temps, le nombre restreint des professeurs, leur tâche quotidienne souvent accablante, l'impérieuse nécessité de faire face à de multiples besoins, dans une période d'organisation, l'attention plutôt distraite d'un public pris avant tout par des préoccupations d'ordre pratique, créaient un ensemble de conditions peu favorables aux productions théologiques.

Mais l'obscur travail de la préparation ne peut durer toujours. . . et un changement s'opère avec l'augmentation du personnel enseignant dans nos Institutions, la distribution du travail mieux répartie, les relations plus fréquentes avec les Universités européennes. Le goût des études sérieuses se développe, des aspirations intellectuelles s'accroissent ; la classe cultivée devient plus nombreuse, et de nouveaux besoins naissent du développement d'un jeune pays qui prend son essor.

Dans ce milieu plus vivant se posent déjà certains problèmes qui réclameront bientôt impérieusement une solution appropriée à notre état social, bien que toujours inspirée des éternels principes qui ont présidé à l'évolution des peuples chrétiens. Ce sera sans doute l'heure d'une abondante activité théologique.

Déjà cette période s'annonce par des œuvres comme le *Traité de la Justice* de M. l'abbé Gariépy, professeur à la faculté de théologie de l'Université Laval, à Québec.